

PRIX DE RECONNAISSANCE DE L'AFO

Objectifs :

Les Prix de reconnaissance de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) visent à souligner les accomplissements des bâtisseur.e.s de la communauté ayant contribué chacun.e, à leur façon, au rayonnement de la francophonie à travers l'Ontario.

① LE PRIX PAULETTE-GAGNON

Il vise à reconnaître les efforts et le cheminement professionnel exemplaire d'une personne au sein de la communauté francophone.

Critères :

- Avoir contribué au développement communautaire franco-ontarien par sa vision, ses actions et son engagement communautaire exemplaire.
- Démontrer un cheminement de carrière marquant dans le domaine communautaire touchant les aspects culturels, sociaux, économiques ou autres, et/ou avoir contribué à l'avancement des priorités de développement de la communauté francophone de l'Ontario.
- Être un résident francophone de l'Ontario travaillant au sein d'un ou de plusieurs domaines d'interventions dans l'une des cinq régions de la province.

Lauréat 2018 : Guy Matte (Ottawa)

Lauréate 2017: Linda Cardinal (Ottawa)

Lauréat 2016 : Dominic Giroux (Sudbury)

Lauréat 2015 : Jacques de Courville Nicol (Ottawa)

Lauréat 2014 : Jean-Marc Lalonde (Rockland)

Lauréate 2013 : Nicole Fortier (Orléans)

② LE PRIX DE L'HORIZON FRANCO-ONTARIEN

Il récompense un projet, une pratique ou une initiative communautaire, entrepris par un groupe, qui contribuent à la vitalité de la collectivité.

Critères :

- Présenter un projet, une initiative ou une pratique ayant contribué de manière exemplaire au développement et à l'excellence de l'Ontario français. (Sans se limiter à ceux-ci, la présentation peut contribuer à l'avancement des droits, au progrès du développement durable des localités, ou à l'épanouissement social et communautaire, tout en ayant eu un impact concret sur le maintien et le développement des acquis.)

- Démontrer de l'originalité et une vision qui répond à un besoin réel de la communauté, de la région ou d'un domaine d'intervention.
- Avoir été reconnu.e par la communauté, la région ou le domaine d'intervention.
- Être un groupe résident en Ontario **OU** un organisme ou une institution francophone du niveau local, régional ou provincial, dont le siège social est en Ontario.

Lauréat 2018 : CIJO

Lauréat 2017: FESFO-RÉFO-ACFO Ottawa

Lauréat 2016 : AFNOO

Lauréat 2015 : Élargir l'espace francophone

Lauréat 2014 : Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (AOcVF)

Lauréat 2013 : Le projet des Monuments de la francophonie d'Ottawa

③ LE PRIX FLORENT-LALONDE

Il reconnaît les efforts et l'engagement d'un.e bénévole au sein de la communauté.

Critères :

- Avoir contribué au développement communautaire franco-ontarien par sa vision, ses actions et son engagement bénévole exemplaire.
- Démontrer un engagement marquant dans le domaine communautaire touchant les aspects culturels, sociaux, économiques ou autres, et/ou avoir contribué à l'avancement des priorités du développement de la communauté francophone de l'Ontario.
- Être un résident francophone qui fait du bénévolat au sein d'un ou de plusieurs domaines d'intervention dans l'une des cinq régions de l'Ontario.

Lauréate 2018 : Suzanne Lévesque (Geraldton)

Lauréate 2017: Trèva Cousineau (Ottawa)

Lauréat 2016 : Jean-Claude Legault

Lauréate 2015 : Claudette Gleeson (Thunder Bay)

Lauréat 2014 : Jules Bourdon (Cornwall)

Lauréat 2013 : Ronald Marion (Windsor)

Processus d'évaluation :

- 2013 à 2015 :
 - Les candidatures étaient envoyées à l'adjointe à la direction, qui s'occupait d'en accuser réception, de les classer, de les comptabiliser et de les rendre accessibles aux membres du jury.
 - Le jury était composé de membres de la communauté restant anonyme tout le long du processus d'évaluation et de la remise des Prix.
- 2016 à 2019 :
 - Les candidatures sont soumises en ligne et l'adjointe à la direction s'occupe de la vérification des documents, d'en accuser réception, de les comptabiliser et de les rendre accessibles aux membres du jury.
 - Le jury est composé des membres de notre Conseil d'administration qui désirent participer, sur une base volontaire, au processus d'évaluation.